

Enquête sur la gestion des fermes, 2017

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mardi 3 décembre 2019

Les exploitants agricoles d'aujourd'hui ont de nombreuses sources de préoccupations, et celles-ci ne touchent pas uniquement les conditions météorologiques. La présente itération de l'Enquête sur la gestion des fermes porte sur la croissance des rendements agricoles au Canada au moyen de l'épandage de fumier et de l'amélioration du drainage des terres.

Différentes méthodes d'épandage de fumier selon le type de ferme

Depuis des milliers d'années, les exploitants agricoles ont recours au fumier afin d'augmenter le rendement des cultures. Cette pratique est encore utilisée aujourd'hui, surtout lorsqu'il est question de fertiliser les cultures fourragères. Parmi les types de fermes, les fermes laitières, comme on peut s'y attendre, étaient les plus susceptibles d'épandre du fumier annuellement. En effet, 89 % de ces exploitations faisaient de l'épandage sur leurs champs de cultures fourragères et 78 % le faisaient chaque année sur leurs grandes cultures.

Les producteurs laitiers de la Colombie-Britannique étaient les plus susceptibles d'épandre du fumier dans leurs champs chaque année (99 % sur les cultures fourragères et 96 % sur les grandes cultures). Cela diffère des pratiques d'épandage de la province voisine, l'Alberta, dans laquelle 68 % des fermes laitières ont épandu du fumier sur les cultures fourragères chaque année, et 55 %, sur leurs grandes cultures.

Les exploitations spécialisées dans l'élevage de bovins de boucherie étaient parmi les moins susceptibles d'épandre du fumier annuellement. Au Canada, 57 % des éleveurs de bovins de boucherie ont déclaré épandre annuellement du fumier sur leurs cultures fourragères, et 63 %, sur leurs grandes cultures.

Le drainage de surface est le moyen le plus courant d'améliorer la gestion des terres agricoles

En 2017, presque la moitié des exploitants agricoles du Canada (45 %) ont déclaré avoir amélioré leur gestion des terres au cours des cinq années précédentes. Les exploitants agricoles du Québec (75 %), de l'Île-du-Prince-Édouard (74 %) et du Nouveau-Brunswick (69 %) étaient les plus susceptibles d'avoir apporté des améliorations à la gestion de leurs terres, alors que les exploitants agricoles de l'Alberta (30 %), de la Saskatchewan (32 %) et de la Colombie-Britannique (33 %) étaient les moins susceptibles de l'avoir fait.

L'installation de drainage de surface constituait le moyen le plus courant d'améliorer la gestion des terres au Canada : un peu plus du quart (26 %) des exploitants agricoles ayant déclaré avoir amélioré la gestion de leurs terres ont utilisé cette méthode, suivie de l'aménagement de drainage souterrain (19 %).

Le choix d'installer un système de drainage de surface afin d'améliorer la gestion des terres était le moyen le plus courant dans les provinces des Prairies (41 % au Manitoba, 20 % en Saskatchewan et 19 % en Alberta), alors que l'aménagement de drainage souterrain était la pratique préférée des exploitants agricoles en Ontario (37 %) et au Québec (55 %).

Les exploitants agricoles dans la région de l'Atlantique qui avaient amélioré la gestion de leurs terres au cours des cinq années précédant 2017 étaient les plus susceptibles de replacer des sols érodés sur le dessus des collines (allant de 16 % en Nouvelle-Écosse à 31 % à l'Île-du-Prince-Édouard) ou d'adopter des pratiques d'aménagement de terrasses et de cultures selon les courbes de niveau ou à contre-pente (allant de 9 % en Nouvelle-Écosse à 40 % au Nouveau-Brunswick). Ces proportions sont bien au-dessus de la moyenne nationale de 6 % pour le remplacement de sols érodés sur le dessus des collines et de 5 % pour les techniques d'ensemencement en bordure de colline.



Le Québec et le Nouveau-Brunswick affichent la plus forte proportion de fermes ayant un plan agroenvironnemental

Un plan agroenvironnemental (PA) est une évaluation écrite, générale et officielle des préoccupations ou des problèmes environnementaux liés à une exploitation. En 2017, 40 % des exploitations agricoles au Canada avaient établi un PA, 7 % étaient en train d'en élaborer un et 53 % n'en avaient pas.

À l'échelle nationale, les exploitations agricoles du Québec (81 %) et du Nouveau-Brunswick (74 %) étaient les plus susceptibles d'avoir un PA en 2017. Au Québec, 82 % des exploitations agricoles qui disposaient de ces plans les avaient élaborés moins de deux ans auparavant. Les entreprises agricoles du Québec peuvent avoir complété un plan d'accompagnement agroenvironnemental (démarche volontaire) ou un plan agroenvironnemental de fertilisation (démarche obligatoire). En revanche, les fermes des provinces de l'Ouest (de 25 % à 28 %) étaient moins susceptibles de déclarer avoir un PA.

Selon leur type d'exploitation agricole, 81 % des producteurs laitiers, 80 % des producteurs porcins et 71 % des producteurs de volaille avaient un PA — les plus fortes proportions — alors que les producteurs de bovins de boucherie (30 %) étaient moins susceptibles d'avoir un tel plan comparativement aux autres types de producteurs.

Note aux lecteurs

L'Enquête sur la gestion des fermes

L'Enquête sur la gestion des fermes (EGF) est un projet collaboratif entre Statistique Canada et Agriculture et Agroalimentaire Canada.

L'EGF contribue au travail d'Agriculture et Agroalimentaire Canada en mesurant certaines pratiques de gestion du secteur agricole. Les renseignements recueillis dans le cadre de cette enquête permettent d'orienter la prise de décisions relatives aux politiques agricoles provinciales et nationales.

Information méthodologique

De plus amples renseignements à propos de l'Enquête sur la gestion des fermes sont disponibles.

Publications précédentes

D'autres analyses peuvent être consultées dans le communiqué sur l'Enquête sur la gestion des fermes diffusé le 26 avril 2019.

Tableaux disponibles : [32-10-0205-01](#) à [32-10-0211-01](#) .

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [5044](#).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca).